

Gestion des déchets ISM

Table des matières

1. Déchets chimiques.....	2
2. Déchets issus de l'animalerie.....	2
2.1. Sciure (Litière d'animalerie).....	2
2.2. Cadavres d'animaux cobayes.....	2
2.3. Aiguilles de seringues.....	2
3. Déchets informatiques et d'impressions.....	2
3.1. Ordinateurs et périphériques informatiques.....	2
3.2. Consommables d'impression HP.....	2
3.3. Consommables d'impression du photocopieur.....	2
3.4. Consommables d'impression individuel autre que HP.....	3
4. Piles et batteries.....	3
5. Matériels électroniques.....	3
6. Électrodes Delsys / Codamotion.....	3
7. Équipements de protection individuel à usage unique.....	3
8. Cartons et papiers.....	3
8.1. Cartons.....	3
8.2. Papiers.....	3
9. Pharmacie.....	3
10. Déchets ménagers assimilés.....	3
11. Déchets de type encombrants.....	4

Gestion des déchets ISM

1. Déchets chimiques.

Déchets chimiques issus d'expérimentations.

Les produits sont conditionnés dans des **bidons adaptés**, et **stockés dans une salle d'expérimentation** à accès réglementé.

Les bidons sont **enlevés par une entreprise** spécialisée (marché AMU).

2. Déchets issus de l'animalerie.

2.1. Sciure (Litière d'animalerie).

Les sciures sont placées dans des **conteneurs hermétiques** en aluminium, **stockés dans le local DASRI** situé à l'extérieur, à côté du bâtiment CRVM.

Enlèvement par une entreprise spécialisée (marché AMU).

2.2. Cadavres d'animaux cobayes.

Les cadavres sont placés dans le **congélateur à -80°C**.

Les cadavres congelés sont transférés dans le **local DASRI** situé à l'extérieur, à côté du bâtiment CRVM.

Enlèvement par une entreprise spécialisée (marché AMU).

2.3. Aiguilles de seringues.

Les aiguilles usagées sont placées dans un **réceptacle DASRI** de couleur jaune.

Les boîtes pleines sont stockées dans **l'animalerie**.

Enlèvement par une entreprise spécialisée (marché AMU).

3. Déchets informatiques et d'impression.

3.1. Ordinateurs et périphériques informatiques.

Le matériel doit être porté au **pôle informatique** de l'ISM.

Pour les ordinateurs, le pôle informatique signale la **sortie d'inventaire** au pôle d'administration et de gestion.

Le matériel est transmis au service technique de la FSS qui se charge de le porter à la **déchetterie centrale du campus** universitaire de Luminy.

3.2. Consommables d'impression HP.

Les cartouches d'encre et les toners de la marque HP sont portés au **pôle informatique**.

Les consommables sont **stockés dans des boîtes en carton HP dédiées au recyclage**.

Quand les boîtes sont pleines, le pôle informatique contacte la société HP pour un enlèvement via le **programme de recyclage « HP Planet Partners »**.

3.3. Consommables d'impression du photocopieur.

Les toners sont stockés dans des **boîtes dédiées** puis portés à la **déchetterie** pour recyclage.

3.4. Consommables d'impression individuels autre que HP.

L'utilisateur est responsable des déchets de son imprimante, il doit les stocker et les déposer dans un **conteneur dédié** pour le recyclage ou les porter en **déchetterie pour recyclage**.

4. Piles et batteries.

Les piles et batteries usagées sont stockées dans des **bacs dédiés** puis portés à la **déchetterie** pour recyclage.

5. Matériel électronique.

Le matériel est signalé au pôle d'administration et de gestion pour **sortie d'inventaire** (si nécessaire) puis porté à la **déchetterie** centrale du campus universitaire.

6. Électrodes Delsys / Codamotion.

Les **électrodes usagées** sont stockées dans un **bac dédié** et **retournées au fabricant** pour recyclage.

7. Équipements de protection individuels à usage unique.

Les **équipements de protection à usage unique** (type charlottes, gants, surchaussures, etc...) sont jetés aux **ordures ménagères après usage**.

8. Cartons et papier.

8.1. Cartons.

Les **cartons** sont déposés dans une **benne de collecte** dédiée gérée par la Faculté des Sciences du Sport. La benne est **enlevée par une entreprise** spécialisée pour recyclage.

8.2. Papier.

Le **papier** est **déchiqueté**, déposé dans un **bac de collecte** dédié, puis **enlevé par une entreprise** spécialisée pour recyclage.

9. Pharmacie.

Les **médicaments périmés** sont récoltés par les Assistants de Prévention pour être **déposés en pharmacie**.

Les **consommables périmés ou usagés** (pansements, bandages, gants, etc...) sont jetés aux **ordures ménagères**.

10. Déchets ménagers et assimilés.

Les **poubelles de bureaux** sont vidées tous les matins par le personnel de **l'entreprise en charge du ménage**.

11. Déchets de type encombrants.

Les **encombrants** sont déposés dans une **benne de collecte** dédiée gérée par la Faculté des Sciences du Sport. La benne est **enlevée par une entreprise** spécialisée pour recyclage.